

Communiqué de presse

Paris, le 23 mars 2022

## Les menaces électorales du candidat Macron.

En 2017, le candidat Macron avait notamment « promis », s'adressant aux personnes retraitées, de maintenir leur pouvoir d'achat. Nous savons qu'il n'en a rien été, il a même fait pire en diminuant les pensions en 2018. Cette fois, aucune promesse de ce genre, aucune promesse, d'ailleurs, globalement, quant à l'amélioration du pouvoir d'achat du plus grand nombre (salaires et pensions).

En revanche, son programme électoral actuellement diffusé auprès des électeurs et des électrices contient un certain nombre de mesures qui sont autant de menaces pour le plus grand nombre et autant de promesses pour la minorité privilégiée qui verront leur situation confortée et leurs avantages renforcés.

Une mesure « phare » de son « nouveau contrat social » est de repousser à 65 ans l'âge légal de départ en retraite en tenant compte, est-il précisé, de la « réalité des métiers et des tâches » ... alors qu'il a réduit la liste des métiers pénibles. Avec une telle mesure il assure aux employeurs, aux patrons des entreprises, qu'ils disposeront encore d'un confortable « volet de chômage », ce qui permet de penser que celles et ceux qui sont en emploi se tiendront « à carreau » pour éviter de « tomber au chômage ». Faire travailler plus longtemps celles et ceux qui sont déjà en emploi salarié c'est retarder d'autant l'embauche des jeunes, c'est accroître la compétition entre elles et eux, c'est avoir des jeunes diplômés aux exigences salariales réduites. Avoir un fort taux de chômage, c'est garantir aux patrons que leurs salariés accepteront plus facilement des conditions de travail, d'emploi et de rémunération dégradées. Pour chaque personne, lui reculer l'âge de départ en retraite, c'est lui voler ses meilleurs années de retraite, celles au cours desquelles elle aurait encore pu « profiter » un peu, de ses parents peut-être, de ses enfants et petits-enfants, d'engagements bénévoles, de réalisation de quelques vieux rêves, etc. La durée de vie moyenne à la retraite s'est raccourcie : la génération 1949, partie à 60 ans en 2009, avait l'espoir de passer 26,3 ans en retraite ; avec la réforme Macron la génération 1972 ne peut espérer que 24,7 ans en retraite. Faire travailler plus longtemps les personnes, c'est les obliger, soit à rester plus longtemps au chômage (31 % y sont à partir de 60 ans), soit à les maintenir au travail alors qu'elles sont de plus en plus fatiguées et usées : ces années de travail ajoutées seront les plus difficiles pour chacune et chacun. Et nous savons ce qu'a déjà fait Macron quant aux promesses de prise en compte de la « pénibilité » dans les départs en retraite.

Le candidat Macron n'a pas signé le décret pour la retraite à 1 000 euros prévue dans les lois de 2003 et 2019, pourtant il annonce une « retraite minimale à taux plein à 1 100 euros » ... mais seulement pour celles et ceux qui ont cotisé durant toute la durée requise. C'est très loin des demandes syndicales, c'est très loin de répondre aux besoins des personnes, et particulièrement des femmes, nombreuses à ne pas avoir le « taux plein » compte tenu de leurs « carrières professionnelles ». Macron annonce aussi vouloir faciliter le cumul emploi-retraite, notamment pour rémunérer les volontaires à la retraite qui souhaitent faire profiter la société de leur expérience. Il est certain que ceci ne concernera pas les personnes qui sortent de l'emploi cassées par leurs années d'activité et qui ont les plus petites pensions.

Une autre mesure qui caractérise déjà la politique retenue par Macron c'est son intention de conditionner le versement du Revenu de Solidarité Active (RSA) à une activité de 15 à 20 heures par semaine en contrepartie de ce minima social, officiellement « pour aller vers l'insertion professionnelle ». En été 2017, le président des riches avait déjà fait des siennes en rognant de 5 euros les APL. Là, encore une fois, il veut taper sur les plus faibles ; pendant le même temps, les cadeaux fiscaux continuent de ruisseler sur les actionnaires et les dividendes, sans aucune contrepartie ! Dans la même veine, Macron va poursuivre la réforme de l'assurance chômage « pour l'adapter à la conjoncture ». Les pauvres doivent souffrir, qui « coûtent un pognon de dingue ». Le programme contient aussi un durcissement de l'accès aux titres de séjour. C'est encore un cadeau fait aux employeurs : maintenir des migrantes et des migrants dans la clandestinité, en leur refusant des papiers, c'est offrir aux patrons une main d'œuvre « taillable et corvéable », sans droits ni protections.

De nouveaux cadeaux fiscaux et sociaux sont programmés pour « ceux d'en haut » : suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (coût annuel : 7 milliards d'euros, et là, sans contrepartie ni engagement) et abaissement des droits de succession, notamment en portant de 100 000 à 150 000 euros l'abattement en ligne directe : un cadeau qui va donner bien plus que le RSA aux héritiers des familles !

Pour les personnes retraitées, nous voyons que le recours au « tout numérique » sera poursuivi et renforcé : c'est de l'exclusion garantie pour une bonne partie de la population ; ce sont de nouvelles fermetures de guichets, de bureaux et d'administrations de proximité. Le « virage domiciliaire », en ce qui concerne l'aide à l'autonomie, sera poursuivi : pas de constructions d'EHPAD publics, et incitation faite aux personnes de vivre chez elles, même quand ceci leur devient très difficile, car il n'y a aucun engagement d'améliorer le nombre et la situation des personnels des services de l'aide à l'autonomie, à domicile comme en établissement. Pour montrer que le candidat « suit l'actualité », on nous annonce « un renforcement des contrôles dans les EHPAD, mais ce secteur sera toujours ouvert à la convoitise des « investisseurs privés » du fait du retrait du secteur public.

Quant à nous, notre « promesse », faite à ce candidat comme à tout autre, est que nous continuerons de nous battre pour nos revendications et pour une société plus libre, plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

**Contact presse : Gérard Gourguechon 01 40 18 18 12**